



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

Numéro : AP 062498 26 00021 U6202

Adresse du projet : 52 Boulevard Émile Basly LENS

Déposé en mairie le : 09/06/2026

Reçu au service le : 10/06/2026

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

EI SWISSLIFE représenté(e) par Monsieur
BOLDIN HUGO

52 BOULEVARD EMILE BASLY
62300 LENS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

L'architecte des Bâtiments de France donne un avis favorable avec les réserves suivantes, dans l'objectif d'assurer la cohérence architecturale de la façade:

- L'enseigne 2 (bloc raison sociale) devrait être réalisée sous forme de lettres découpées posées sur une seule ligne et alignées avec les lettres de l'enseigne 1 (bloc marque), de la même couleur que celles-ci.
- Les spots d'éclairage devraient être également répartis au-dessus de l'emmarchement.

Fait à Arras

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

**Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.